

Organisateurs : Antoine Laugier 📅

Escalade en falaise pour la jeunesse

06/10/2024

Niveau général de la sortie :

La sortie est ouverte à tous les jeunes de 10 à 18 ans inscrit.es au club

Description de la sortie :

Histoire de bien dire au revoir aux beaux jours, une journée de grimpe début octobre aux Andélyls !

Nous avons besoin de véhicules, si vous pouvez prêter le votre au club le temps du weekend ce serait formidable !
Sinon, il faudra qu'on en loue (frais à partager supplémentaires)

Programme :

- RDV le 06 octobre à 08h30 au lieu. Retour le soir.
- Grimpe à destination.

Transport :

nous avons besoin de véhicules, si vous pouvez prêter le votre au club le temps du weekend ce serait formidable !
Sinon, il faudra qu'on en loue (frais à partager supplémentaires)

Hébergement :

N/A

Equipement :

Matériel spécifique (possibilité d'emprunter du matériel au club) :

- Un casque d'escalade
- Un baudrier
- Une paire de chaussons d'escalade
- Un système d'assurage

Affaires personnelles :

- Vêtements adaptés à la pratique sportive pour 2 jours
- Polaire et kway, gants, bonnet, écharpe, lunettes de soleil, chaussettes chaudes
- Chaussures adaptées (boue, racines...)
- 1 sac à dos
- De quoi transporter 2L d'eau

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, la sortie peut être détournée vers un autre lieu. Les organisateurs sont susceptibles de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions rencontrées sur le terrain, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Inscriptions :

- **Nombre de participants** : 10 participant(s) + 1 encadrant(s)
- **Modalités d'inscription** : <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie>
- **Accord préalable** : Non
Si cette sortie est avec accord de l'organisateur vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris en la liste d'attente. La demande d'accord s'effectue en ligne lors du processus d'inscription.
- **Assurance annulation** : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription.
- **Date de début de validation des inscriptions** : 13/09/2024

Participation aux frais :

- 50 € à régler à l'inscription correspondant aux frais d'inscription

éléments inclus dans les frais d'inscription :

- encadrement professionnel
- frais administratifs,
- transport

Divers :

- **Assurance annulation** : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, Voir conditions : <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie#annulation-adherent>
- **Annulation par le club** : la sortie pourra être annulée pour divers motifs comme la météo, le contexte sanitaire, un nombre insuffisant de participant, ...

Recommandations générales aux participants :

- Être à jour de cotisation donc assuré et avoir sa carte sur soi.
- Pratiquer un entraînement à la mesure de ses ambitions.
- Vérifier régulièrement ses capacités techniques.
- Participer dans ce sens à des formations progressives.
- Avoir un équipement adapté et en bon état.
- Respecter les décisions prises par les encadrants du groupe.
- Être curieux et attentif à l'environnement

Informations générales à la pratique de l'escalade en extérieur :

Les sites naturels d'escalades peuvent être classés "Sportifs" ou "Terrain d'Aventure".

Les sites classés "Sportifs" sont équipés à demeure selon les normes fédérales d'équipement. (voir FFME)

Les sites classés "terrain d'aventure" ne sont pas équipés selon les normes fédérales d'équipement. Ils peuvent être équipés de manière aléatoire.

Il est important de rester vigilant, un site naturel d'escalade, "Sportif", présente des risques, des dangers.

Les sites classés terrains d'aventure nécessitent une vigilance encore plus grande.

La pratique de l'escalade en extérieur, que ce soit en bloc, en voie d'une longueur ou en grande voie présente des risques qui ne peuvent être réduit à 0.

En d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.